

Inscrire son enfant en multi-accueil



Toutes les informations utiles pour inscrire son enfant dans les quatre multi-accueils assurés en gestion directe par Mulhouse Alsace Agglomération.

Ce qu'il faut savoir

Afin de répondre au plus juste aux attentes des familles en matière d'accueil petite enfance sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération, les demandes d'entrée dans les quatre structures assurées en gestion directe par m2A se font directement au Pôle Éducation & Enfance à Mulhouse.

Ces modalités d'inscription ne concernent que les multi-accueils de **Baldersheim, Habsheim, Sausheim** et **Wittenheim**.

Les modalités d'inscription

Toute famille résidant sur le territoire de m2A, et ayant un enfant à naître ou bien âgé de 10 semaines à moins de 4 ans révolus peut faire une demande d'entrée dans ces multi-accueils.

Il lui suffit pour cela de se présenter au Pôle Éducation & Enfance, munie d'un **justificatif de domicile** (moins de trois mois), de la **déclaration de grossesse** ou de l'**extrait d'acte de naissance** de l'enfant concerné.

Un accueil sur mesure

Les demandes d'inscription se font **tous les mercredis** de l'année sans rendez-vous, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h au Pôle Éducation & Enfance (11 avenue Kennedy) à Mulhouse.

Des **rendez-vous** sont également possibles tous les lundis, mardis et vendredis matins de 8h30 à 11h30 (par téléphone au 03 89 32 58 72 ou par mail à education-enfance@mulhouse-alsace.fr).

Pour plus d'informations

Pôle Éducation & Enfance - 11 avenue Kennedy, 68200 Mulhouse
03 89 32 58 72 - education-enfance@mulhouse-alsace.fr